

Cisjordanie et Gaza

CONTEXTE

Le gouvernement de consensus mis en place en mai 2014 a souffert de l'escalade de la violence à Gaza en juillet et en août derniers.

L'économie palestinienne avait ralenti avant ce regain de violence. De 6 % en 2012, sa croissance avait chuté à environ 2 % sous l'effet de l'incertitude politique, de la diminution de l'aide, des restrictions à la libre circulation des personnes et des marchandises et de l'effondrement des échanges transitant par les tunnels creusés entre Gaza et l'Égypte.

En 2014, l'économie palestinienne est entrée en récession, avec, d'après les projections, une croissance moyenne de -1 % : 0,5 % en Cisjordanie et -4 % à Gaza. Le chômage atteignait 26 % à la mi-2014. Il touchait 16 % de la population active en Cisjordanie et 45 % à Gaza. Un quart de la population vit dans la pauvreté ; le taux de pauvreté à Gaza est deux fois plus élevé qu'en Cisjordanie.

Après avoir culminé en 2008, l'aide au financement du budget est en baisse constante et les ajustements budgétaires destinés à atténuer l'impact de cette diminution ne sont pas suffisants. Le conflit récent à Gaza est venu encore aggraver la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne et menacer encore davantage sa capacité à assurer la fourniture des services publics.

Le déclin actuel de l'activité économique pourrait être inversé dans un environnement de croissance durable, couplée à un engagement de la communauté internationale en faveur de la poursuite de l'aide financière. Le secteur privé peut être le moteur de cette croissance durable, mais les restrictions instaurées par le gouvernement israélien constituent toujours un frein aux investissements privés. L'accès à Gaza demeure extrêmement contrôlé et une grande partie de la zone C, qui représente 60 % du territoire de la Cisjordanie, est inaccessible aux Palestiniens.

STRATÉGIE

La Banque mondiale a élaboré un programme d'action spécial pour la Cisjordanie et Gaza, car ces territoires ne font pas partie de ses membres. En 1993, elle a institué un fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie afin de mettre en place un mécanisme d'aide financière. La Banque met à profit l'avantage comparatif dont elle dispose en se concentrant, comme elle le fait depuis 1993, sur l'établissement des fondements d'un futur État palestinien. Cet avantage comparatif découle de sa parfaite connaissance des problèmes de développement à long terme, de sa capacité de mobilisation des partenaires au développement et de son savoir-faire technique.

Le programme du Groupe de la Banque mondiale pour la Cisjordanie et Gaza relève actuellement d'une stratégie intérimaire conjointe de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (IFI) couvrant les exercices 2012-14. Une stratégie conjointe Banque mondiale-IFI-MIGA est en cours d'élaboration pour les ex. 2015-16.

Le programme de la Banque (dons et produits intellectuels) est axé sur les services municipaux, l'énergie, les secteurs de la gestion de l'eau et des déchets solides, ainsi que sur la protection sociale et l'éducation. Un projet visant à apporter une assistance technique au secteur de la santé est également en préparation. En plus de fournir un éventail de services de conseil, l'IFI poursuit son soutien au secteur privé de Cisjordanie et de Gaza, auprès de clients existants ou potentiels. De son côté, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) a garanti plusieurs projets dans les secteurs de l'électricité, de l'agroalimentaire et de la production manufacturière.

RÉSULTATS

Avec l'appui de la Banque mondiale, l'Autorité palestinienne a pu obtenir les résultats suivants :

- **Gouvernance** : En matière de gestion des finances publiques, le ministère des Finances publie, depuis le début de 2013, des rapports mensuels et trimestriels détaillés sur la ventilation des dépenses de transfert pour tous les services de l'Autorité palestinienne.
Réforme budgétaire : l'Autorité palestinienne s'est efforcée d'accroître les recettes fiscales intérieures en renforçant le recouvrement de l'impôt et en améliorant les procédures administratives ; elle a limité la hausse de la masse salariale en instaurant un gel des recrutements nets dans la fonction publique ; et elle a aidé les municipalités à améliorer leurs performances financières et budgétaires. **Marchés publics** : un Conseil supérieur de contrôle de la passation des marchés publics a été créé et doté en personnel ; la nouvelle loi sur les marchés publics a été promulguée par le Président et une série de projets de règlements a été adoptée en Conseil des ministres.
- **Inclusion** : La Banque mondiale a largement contribué à créer une dynamique en faveur de la réforme de la protection sociale en Cisjordanie et à Gaza, grâce à un projet de transferts monétaires toujours en cours et ayant récemment fait l'objet d'un financement additionnel. L'initiative de réforme, dirigée par le ministère des Affaires sociales et appuyée par ce projet, a mis en place une base de données qui permet de mieux cibler les ménages pauvres et instauré un recours systématique au système bancaire pour opérer et surveiller les transferts monétaires. Des résultats importants ont été également obtenus dans le domaine de l'éducation, des retraites et de l'action des ONG. La Banque appuie notamment des ONG actives dans la fourniture de services sociaux aux populations pauvres, vulnérables ou marginalisées et s'emploie à renforcer leurs capacités institutionnelles.
- **Emploi** : L'amélioration de l'environnement des affaires a constitué le point central des investissements et des travaux d'analyse entrepris dans ce secteur, tandis que des partenariats ont été développés entre les institutions éducatives et les milieux d'affaires en vue d'offrir une meilleure formation à la jeunesse. Le programme d'analyses conduit par la Banque mondiale a aidé l'Autorité palestinienne à suivre l'impact des restrictions sur l'activité économique et à promouvoir une croissance tirée par le secteur privé. Une récente évaluation du climat de l'investissement a identifié les freins et les moteurs de la croissance du secteur privé en Cisjordanie et à Gaza.
- **Croissance** : Avec le soutien de la Banque mondiale et d'un certain nombre de bailleurs de fonds, l'Autorité palestinienne a amélioré les cadres institutionnels du secteur de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des déchets solides, de l'électricité et de la prestation des services municipaux à travers des investissements et des travaux d'analyse. Les pratiques de gestion municipale se sont améliorées et la transparence a été renforcée. La Banque a également fourni une assistance pour l'analyse des besoins en infrastructures à Gaza, et a financé la remise en état de certaines de ses infrastructures. Une étude de la Banque mondiale parue en octobre 2013 a par ailleurs examiné le potentiel économique de la zone C en Cisjordanie.

PARTENAIRES

La Banque mondiale, au titre d'administrateur d'un fonds fiduciaire multidonateurs (Australie, Canada, Finlande, France, Japon, Koweït, Norvège, Pologne et Royaume-Uni) a acheminé à ce jour environ 1,2 milliard de dollars pour fournir un appui budgétaire à l'Autorité palestinienne.

La coordination établie avec un certain nombre de bailleurs de fonds dans le cadre de projets d'investissement a permis à la Banque mondiale de mobiliser des financements supplémentaires (en multipliant presque par quatre les ressources de la Banque) et d'optimiser l'impact sur le terrain. Un fonds fiduciaire multidonateurs a notamment été créé en 2012 afin de soutenir des projets d'infrastructure pour les secteurs de l'eau, de l'énergie et des déchets solides. Il est actuellement alimenté par le Danemark, la Finlande et la Suède, et a décaissé près de 50 millions de dollars pour

des projets d'infrastructure en Cisjordanie et à Gaza. Des concertations sont en cours avec la France et les Pays-Bas pour que ces deux pays contribuent eux aussi à ce financement.

La Banque assure également le secrétariat du Comité spécial de liaison des bailleurs de fonds auprès de l'Autorité palestinienne. Avant chaque réunion, elle soumet un rapport informant les partenaires de l'évolution de la situation économique et budgétaire et fournit des analyses économiques et institutionnelles. Ce rapport aide à établir l'ordre du jour et à fixer le cadre des discussions.

Dernière mise à jour : octobre 2014